

**LA DIRECTION
ET LES COLLABORATEURS
DE LA MANUFACTURE PIAGET
DE LA CÔTE-AUX-FÉES**

ont l'immense regret de faire
part du décès de

**Monsieur
Olivier PIAGET**

frère de Monsieur Yves G. **Piaget**,
à la suite d'une longue maladie.
La Direction et le personnel de
l'entreprise expriment à la famille
leurs plus sincères condoléances
et leur plus vive sympathie.

Pour les obsèques, veuillez vous
référer à l'avis de la famille.